

En 1972, le gaz naturel a servi à la production de 15.7% de l'énergie thermique fournie par les services d'électricité, le charbon à 62.0%, le pétrole à 10.0% et le combustible nucléaire à 12.3%; les proportions correspondantes en 1971 étaient respectivement de 10.8%, 69.5%, 11.8% et 7.9%. Des renseignements sur le genre de combustible utilisé, par province, sont donnés au tableau 13.21.

Sources

13.1 – 13.7 Secteur de l'énergie, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.